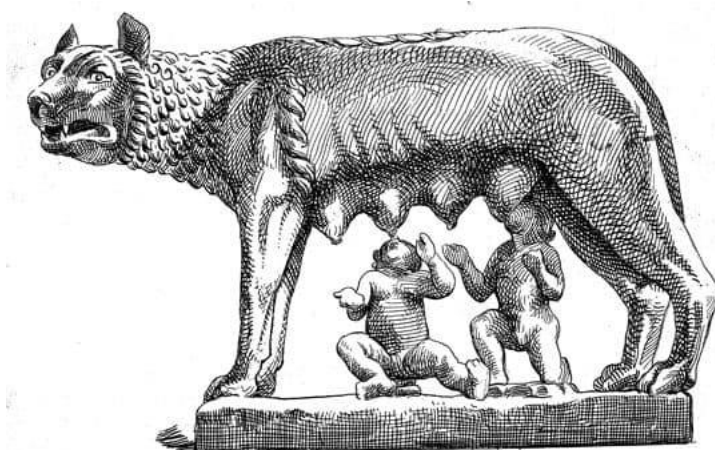


RAPPORT DU JURY DE LA CERTIFICATION L.C.A.

Académies de Paris / Créteil / Versailles

Session 2024



**Rédigé, pour le jury, par Audrey Zappulla, IA-IPR de Lettres, académie de
Créteil**

I. ASPECTS ORGANISATIONNELS

1. Rappel du calendrier

Cette session 2024 de la certification L.C.A., inscrite dans le calendrier de toutes les certifications complémentaires s'est tenue les 4 et 5 avril 2024.

2. La composition du jury

Arnaud Aizier, IA-IPR de Lettres, académie de Versailles

Nathalie Berland Galand, professeure de Lettres classiques, académie de Paris

Marie Berthelier, IA-IPR de Lettres, académie de Paris

Raphaël Blaise, professeur de Lettres classiques, académie de Créteil

Frédérique Buisson, professeure de Lettres classiques, académie de Versailles

Maud de Crémoux, professeure de Lettres classiques, académie de Versailles

Gérald Dubos, professeur de Lettres classiques, académie de Créteil

Juliette Gigaux, professeure de Lettres classiques, académie de Paris

Audrey Zappulla, IA-IPR de Lettres, académie de Créteil

II. LES CANDIDATS

Le nombre d'inscrits demeure peu important en cette session 2024, mais il est en légère augmentation (39 inscriptions en 2024, pour 35 en 2023). Cependant, on enregistre une constante depuis la session 2022 (33 inscrits) : la baisse significative du nombre d'inscriptions de la session 2022 se confirme. Rappelons que la session 2021, avec 58 inscrits, témoignait déjà d'une baisse de plus d'un tiers par rapport à la session précédente.

On enregistre 35 candidatures, pour 39 candidats, 5 candidats présentant la certification en grec, 34 en latin ; il n'y a pas cette année de double candidature latin et grec.

1. Répartition par académie

	Candidatures	Candidatures ayant déposé un dossier conforme	Candidats présents	Candidats admis
Créteil-Paris-Versailles	39	25	19	14
Créteil	21	13	9	9
Paris	7	3	2	1
Versailles	11	9	8	4

Si les candidats ayant rendu un dossier conforme ne se présentent pas tous aux épreuves, nous ne pouvons que constater la reproduction d'un phénomène apparu il y a deux ans : **l'écart important entre le nombre de candidatures et celui de dossiers retenus.**

Ainsi, d'une part, le jury est sensible à la motivation des candidats dans la mesure où ceux qui ont fait l'effort de produire un dossier se présentent à l'épreuve, mais il regrette le nombre de candidatures aux dossiers non conformes qui, pour leur part, mettent au jour une insuffisante appropriation des attendus de la certification.

Aussi, le jury demande-t-il aux candidats de respecter la note de service : **le dossier du candidat doit comporter la page de garde qui se trouve sur le site du siec ; il ne peut excéder 5 pages dont une consacrée au curriculum vitae, à laquelle s'ajoutera la proposition pédagogique ; en revanche, il est possible de verser autant d'annexes, notamment pédagogiques, que l'on souhaite.**

Par ailleurs, le jury se réjouit de la qualité de la partie pédagogique de nombre de dossiers. C'est pourquoi, il souhaite encourager vivement les candidats à poursuivre ainsi, et à se sentir parfaitement légitimes pour l'épreuve orale.

2. Répartition par corps d'origine

Candidats	Ayant déposé un dossier conforme	Présents	Admis
Certifiés	16	15	11
Agrégés	9	6	3
Certifié réseau privé	1	0	0

Contrairement aux deux dernières sessions, les professeurs certifiés réussissent mieux l'épreuve, tout comme jusqu'en 2018, où les professeurs certifiés de Lettres modernes, réussissaient mieux l'épreuve. De 2018 à 2021, les professeurs agrégés étaient davantage en situation de réussite.

Par ailleurs, cette année, comme l'année dernière, un seul candidat exerce dans l'enseignement privé sous contrat. Ce dernier ne s'est pas présenté à l'épreuve. Le jury déplore cette situation dans la mesure où les enseignants des établissements privés sous contrat ne sont pas titulaires d'une chaire mais d'un poste, ce qui augmente la probabilité pour que ces derniers enseignent le latin. Par conséquent, le jury encourage les candidats de l'enseignement privé sous contrat à se former et à présenter la certification.

3. Répartition par discipline d'origine

Candidats	Ayant déposé un dossier conforme	Présents	Admis
Lettres modernes	22	17	12
Histoire-géographie	3	2	2

Cette année se confirme nettement le recul des candidats n'enseignant pas les Lettres

III. LES RESULTATS

1. Les admis

14 admis soit 74 % des présents (70% en 2023, 53% en 2022, 35,3 en 2021, 51% en 2020, 35,2 % en 2019 et 48,8% en 2018). **L'augmentation du pourcentage de réussite** s'explique par le nombre de candidats ayant un projet relatif à l'enseignement des LCA abouti et construit ; aussi, le jury ne peut qu'encourager les futurs candidats à s'inscrire dans cette dynamique.

14 admis en latin, et aucun admis en grec

2. Les moyennes

	Moyenne générale	Moyenne option latin	Moyenne option grec
Session 2024	11,75	11,75	néant
Session 2023	11,53	12,53	5
Session 2022	9,74	9,93	9
Session 2021	9,52	9,3	14
Session 2020	11,06	11,15	9

3. Situation des candidats refusés aux sessions précédentes

Sur 35 candidatures, 4 sont des réinscriptions.

Ces chiffres indiquent que :

- les candidats qui ont obtenu une note proche de la moyenne lors de sessions précédentes sont revenus avec confiance, en s'étant attachés à parfaire leurs connaissances linguistiques et/ou leur approche didactique des langues anciennes ;

- un grand nombre de candidats ayant obtenu une note proche de la moyenne lors de sessions précédentes ne sont pas revenus ; aussi, le jury les encourage-t-il à se présenter de nouveau avec sérénité.

Dans tous les cas, il paraît judicieux d'amender son dossier et sa présentation pour montrer une meilleure perception des enjeux et des méthodes de l'enseignement des langues anciennes au collège et au lycée.

4. Analyse de l'ensemble des résultats :

Le jury s'étonne que certains candidats ne présentent pas de séquence, et/ou ne fournissent pas de pièces justificatives ; le jury souhaite que les candidats questionnent et travaillent leur motivation à passer la certification.

L'absence de notes proches de la moyenne pour cette session, indique une répartition nette entre les candidats qui ne se sont pas emparés des enjeux de la certification, et ceux qui l'ont préparée avec motivation.

Les candidats qui sont plus éloignés de la moyenne doivent fournir un travail en profondeur avant de se présenter à nouveau à la certification, ce notamment en présentant un projet pédagogique réel dans leur dossier.

D'un autre côté, le jury constate que **les candidats présents ont dans l'ensemble bien réussi** ; aussi félicite-t-il et remercie-t-il chaleureusement les candidats qui ont proposé un dossier robuste, et ont su faire preuve à l'oral de questionnements professionnels authentiques sur l'enseignement des LCA. Ces entretiens fructueux constituent pour le jury une promesse féconde pour les sessions à venir.

IV. OBSERVATIONS ET CONSEILS DU JURY

Le jury rappelle que l'inscription à la certification s'effectue sur le portail du siec au mois d'octobre en général ; cette inscription est obligatoire. L'inscription à des formations académiques, si elle est recommandée, n'est pas imposée par le cadre réglementaire. Les candidats doivent envoyer un dossier conforme au siec à l'automne. Ils sont convoqués pour faire un oral certificatif (exposé suivi d'un entretien avec le jury) au mois d'avril. Les résultats sont ensuite publiés par le siec.

1. Dossier

Le dossier n'est pas évalué. Cependant le jury attend que :

. le dossier soit conforme au plan administratif ;

. le dossier explicite les motivations du candidat à passer la certification, qu'elles relèvent du contexte de l'établissement où le professeur enseigne (prendre en charge les heures de LCA), de l'envie de donner un second souffle à sa carrière en envisageant d'enseigner les LCA dans un autre établissement, ou encore de l'*otium*, et du goût pour les humanités classiques et leur didactique ;

. **le dossier comporte une véritable séquence de LCA**, construite si possible en fonction d'un projet d'apprentissage, et **qui précise la classe et l'objet d'étude à laquelle cette séquence est destinée, les modalités de travail pour chaque séance envisagée, des textes en langue originale, c'est-à-dire en latin ou en grec, ainsi qu'une proposition d'évaluation**. Le jury souhaite être très clair sur le fait qu'il n'attend pas la séquence idéale, mais une séquence construite avec une véritable probité intellectuelle, donc une séquence qui propose des activités pédagogiques adaptées, et non des projets par trop ambitieux ou démesurés ; le jury attend que la séquence soit réalisable, et non originale à toute force.

Par ailleurs, le jury comprend très bien la variété des situations des candidats : ces derniers peuvent déjà enseigner les LCA, et donc expérimenter la séquence présentée, alors que d'autres ne se sont jamais vus confiés de classe de latin. Cette variété des expériences professionnelles est prise en compte, et ne pénalise pas les candidats. L'attente du jury est en effet très claire : on s'attend à lire, puis à avoir un entretien sur une proposition **pédagogique sincère et réaliste**.

Par ailleurs, le jury apprécie que :

- figure une réflexion sur la place de l'image en cours de LCA, à savoir que la dimension illustrative de cette dernière soit minorée au profit d'une proposition iconographique riche de possibles didactiques tels que l'entrée dans la compréhension du texte latin ou grec ;
- soient présents, en édition bilingue quand cela est pertinent, conformément aux recommandations du *vademecum*, ou sans traduction quand cela se justifie des textes authentiques en nombre suffisant, montrant ainsi une bonne perception de leur place dans l'enseignement des L.C.A. (une séquence ne saurait être construite autour d'un seul court extrait, pas davantage qu'une séquence ne peut se réduire à une anthologie de textes) ;
- soient précisées exactement les références des textes, œuvres et documents (selon les cas, titre, auteur, traducteur, date d'écriture ou de création, date d'édition, matériaux, dimensions, lieu de fouilles, lieu de conservation...) ;
- soient présents dans le dossier, ou en annexes, l'ensemble des textes et documents mentionnés dans la séquence ; aucun document nouveau ne sera accepté par le jury au moment de l'épreuve ;
- figurent, en annexes, les témoignages (relevés de notes obtenues en C.P.G.E., à l'université ou aux concours par exemple) d'un enseignement du latin et/ou du grec suivi dans le supérieur.

Il est de bonne politique également de soigner la présentation du dossier, par lequel le candidat établit le premier contact avec le jury. Une attention toute particulière doit être prêtée à l'expression française ; de même, les erreurs de langue latine et/ou grecque ne disposent pas favorablement le jury.

Par ailleurs, pour faciliter l'entretien, il est conseillé aux candidats de numéroter les pages du dossier, y compris les annexes.

2. Exposé

L'exposé dure **dix minutes au maximum**.

Il ne convient ni de répéter le contenu du dossier, que le jury a lu, ni de consacrer un temps disproportionné au rappel du parcours et des motivations pour disposer du temps suffisant à la présentation du projet d'enseignement.

Ce projet gagne à :

- s'inscrire dans une durée réaliste et dans une progression annuelle pour un niveau identifié ;
- être organisé autour d'une problématique stimulante, qui favorise l'engagement de l'élève (dans cette perspective, on prêtera une attention particulière à l'usage des questions fermées, que notamment le nourrissage culturel développé par Serge Boimare invite à formuler) ;
- viser un ou deux objectifs d'apprentissages clairement définis, l'enjeu didactique étant d'éviter la multiplicité pléthorique des compétences à acquérir ;
- déplier les différents domaines de l'enseignement des L.C.A. (langue, culture, civilisation, histoire, littérature...), et tenter de les articuler entre eux de façon réaliste ;
- si possible, faire le lien avec le cours de français (préciser les compétences que convoque le cours de LCA transférables à l'enseignement des Lettres) ;
- expliciter la finalité anthropologique de la séquence ;

- envisager les modalités d'évaluation.

Le jury apprécie que l'exposé soit rigoureux dans sa construction, riche et exact dans ses contenus, vivant et authentique dans sa présentation, ce qui implique une préparation sérieuse mais exclut la lecture de notes ou la récitation d'un propos appris par cœur. Cependant, **le candidat ne doit pas se sentir intimidé par des exigences disproportionnées** qui, en réalité, n'existent pas ; **l'idée est que le candidat fasse état de son projet de séquence de façon claire et réfléchi**. En ce sens, les points évoqués ci-dessus constituent des pistes fécondes pour construire l'exposé.

Par ailleurs, le jury attend de professeurs en exercice une expression soutenue, qui n'autorise ni les familiarités ni les approximations.

L'usage des manuels mérite une mise au point : comme toutes les autres ressources à disposition, ils doivent être utilisés avec discernement ; le professeur doit être en capacité de s'en affranchir pour les mettre au service du projet d'enseignement particulier qu'il souhaite conduire avec sa classe.

3. Entretien

L'échange avec le jury dure **vingt minutes au maximum** par option (soit quarante minutes au maximum quand le candidat présente les deux options).

Le candidat peut disposer d'un exemplaire du dossier, tel qu'il a été transmis au jury, c'est-à-dire sans aucune annotation. Aucun autre document n'est autorisé.

Le jury veut d'abord saluer la motivation des candidats, dont certains promeuvent avec enthousiasme les L.C.A. et portent réellement les enseignements dans leurs établissements.

Ce temps doit permettre un échange authentique avec le jury. Aux questions relatives aux connaissances disciplinaires (langue, histoire, littérature), des réponses précises sont, bien sûr, attendues du candidat. Dans cette perspective, le jury souhaite être très clair dans ses attentes : **on demandera au candidat de traduire une partie de l'un des textes présentés**. L'enjeu de cet exercice de traduction groupes de mots par groupes de mots est d'évaluer la capacité du candidat à identifier la correspondance entre les segments de la phrase latine ou

grecque et leur traduction littérale, ainsi qu'à manifester une compréhension de la structure de la phrase latine ou grecque où l'identification des formes verbales est fondamentale. Afin de réussir cette épreuve, le jury conseille fermement aux candidats de s'entraîner régulièrement à cet exercice dit de « petit latin » ou de « petit grec » qui permet une réelle appropriation des syntaxes latine et grecque.

Par ailleurs, d'autres questions, plus ouvertes, seront pour le candidat l'occasion d'entrer dans un **dialogue didactique** et de justifier ses choix - on peut par exemple interroger un candidat sur le lien entre le contenu de l'évaluation de fin de séquence et les apprentissages proposés-. Dans cette perspective, le jury a valorisé les candidats qui se sont montrés capables d'une analyse réflexive de leurs propositions, c'est-à-dire qui se sont engagés dans leur réponse après avoir su écouter les questions du jury (on pense ici aux propositions d'une candidate sur l'étude l'œuvre intégrale qui, si elles demeuraient inabouties, témoignaient en revanche d'une volonté authentique de réfléchir avec le jury).

Le jury ne demandera pas une récitation des programmes de LCA, mais une analyse de l'organisation des enseignements et de leur finalité.

Le jury n'attribue pas une note reposant sur des critères disjoints les uns des autres, mais évalue le projet du candidat dans son ensemble : ses connaissances du latin ou du grec, son analyse des programmes et des modalités de mise en œuvre didactique, sa perception de la classe et des élèves, sa capacité à échanger avec le jury.

4. Points de vigilance et conseils

- L'enseignement des L.C.A. est un enseignement de langue fondé d'abord sur des textes littéraires, qui ne sauraient être traités uniquement comme des documents ou encore des « supports », mais qui au contraire doivent être inscrits dans une histoire littéraire et présentés dans leur spécificité et leur littéarité.
- L'enseignement des L.C.A. nécessite des connaissances linguistiques dans la langue ancienne présentée, mais également en français. C'est pourquoi, le jury recommande aux candidats la fréquentation régulière d'une grammaire du français.
- **Les candidats ayant suivi une formation académique à la certification cernent mieux les enjeux et les attentes de la certification LCA** ; il est donc recommandé aux candidats de **suivre une formation** en amont de l'examen ; on pense ici aux stages inscrits aux plans académiques de

formation. On conseille également aux candidats d'avoir observé au moins un cours de LCA, et d'avoir échangé avec un collègue de Lettres classiques.

- Les candidats venant d'une discipline autre que les Lettres doivent faire ce pas de côté pédagogique et didactique de ne pas présenter un projet qui illustre leur discipline, mais s'acculturer à l'esprit des programmes de LCA, et aux compétences que ces derniers permettent de développer.

CONCLUSION

- Cette septième session de la certification L.C.A. met au jour un point de vigilance important si l'on observe l'écart entre le nombre d'inscrits et le nombre de candidatures recevables. **C'est pourquoi, le jury demande aux candidats non seulement de veiller à la conformité administrative de leur dossier, mais également de penser et construire avec acribie le volet pédagogique du dossier, qui doit comporter un projet de séquence comprenant des textes authentiques et non une vague proposition aussi vaine qu'imprécise.**
- La certification L.C.A. ne peut être obtenue sur la base exclusive de la motivation à enseigner les langues anciennes, pas davantage qu'elle ne légitime une situation où le candidat enseignant les L.C.A. validerait de façon automatique son expérience professionnelle. Pour autant, la certification n'est pas un exercice obscur aux attentes démesurées : elle valide des connaissances linguistiques et culturelles adossées à un projet pédagogique adapté à la réalité de la classe, projet qui révèle à la fois une connaissance des programmes comme des modalités d'enseignement en L.C.A. C'est la raison pour laquelle **le jury encourage fortement chaque candidature honnête, mue par une appétence sincère pour l'enseignement des langues anciennes, et construite grâce à un authentique parcours de formation.**

V. BIBLIOGRAPHIE

Nous signalons quelques ressources utiles, classées en quatre ensembles :

1. Certification complémentaire

- Note de service du 19/10/2004 sur l'attribution d'une mention complémentaire
<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/MENP0402363N.htm>
- Note de service du 19 mars 2018 créant la certification L.C.A.
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=127432
- Vademecum à l'usage des candidats
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/LCA/34/3/Vademecum_LCA_9_62343.pdf

2. Programmes

- Programmes du collège
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=99531
- Programmes du lycée (enseignement optionnel de L.C.A. et enseignement de spécialité de L.L.C.A.)
<https://eduscol.education.fr/cid144093/lca-bac-2022.html#lien1>

3. Ressources pour l'enseignement

- Les pages « L.C.A. » sur le site Éduscol :
 - pour les programmes du cycle 4
<https://eduscol.education.fr/275/langues-et-cultures-de-l-antiquite-cycle-4>
 - pour les programmes de lycée
<https://eduscol.education.fr/1696/programmes-et-ressources-en-langues-et-cultures-de-l-antiquite-voie-gt>

- La Maison numérique des humanités, site Odysseum : <https://eduscol.education.fr/odysseum/>

4 . Mises en perspective didactique

ARMAND, Anne. *Didactique des langues anciennes*. Paris : Bertrand Lacoste (Parcours didactiques). 1997.

AUGÉ, Dominique. *Refonder les langues anciennes : le défi de la lecture*. Grenoble : ELLUG (Didaskein), 2015.

CHARTRAND, Suzanne-G (dir). *Mieux enseigner la grammaire au primaire et au secondaire. Pistes didactiques et activités pour la classe*. Montréal : Éditions du Renouveau Pédagogique. 2016.

DAUNAY, Bertrand, SUFFYS, Séverine (dir). *Apprentissages des langues anciennes, collège et lycée*. Lille : Centre régional de Documentation pédagogique du Nord-Pas-de-Calais, 1997.

FORT, Ludovic, « Fondement- lire le latin et le grec aujourd’hui ». Dans « Langues et cultures de l’Antiquité, Langues anciennes/Langues modernes « Lire le latin et le grec aujourd’hui ». Dans MENJVA/DGESCO : Éduscol, Ressources pour le collège et le lycée général. Octobre 2013.